

Dispositif « Petites Villes de Demain » en Lyons Andelle



Vie quotidienne
Communauté de communes Lyons Andelle

Les Petites Villes de Demain ! Cette appellation ne vous est sans doute pas inconnue en Lyons Andelle. Et pour cause... Depuis 2020, 5 villages sont « petites villes de demain », mais sait-on vraiment ce qui se cache derrière ? Début d'une série d'articles sur le sujet, on vous en dit plus sur cette initiative nationale qui fait bouger le territoire.

PVD ! Quésaco ?

PVD c'est l'acronyme de Petites Villes de Demain. Alors on vous arrête tout de suite, on ne va pas voir débarquer des stations électriques pour voitures volantes ou des tours de verre végétales...

Le dispositif des Petites Villes de Demain c'est avant tout le projet et l'envie d'améliorer la qualité de vie des communes de moins de 20 000 habitants. Comment ? En les accompagnant dans des trajectoires dynamiques et engagées vers la transition écologique. Plus concrètement, il s'agit de donner aux communes qui font office de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

Mais pour mieux comprendre ce dispositif actuel, il faut revenir un peu en arrière. Depuis 2015, l'État porte un intérêt à la revitalisation des centres bourgs. Commerces fermés, habitats dégradés, cœurs de villes non adaptés... Face à ce constat, l'État décide de mettre en place des ORT, autrement dit des Opérations de Revitalisation de Territoire. Concrètement les ORT vont permettre de dresser une photographie de l'existant et ainsi de dégager des actions pour lutter contre la dévitalisation des centres villes.

Lancée en 2020 par le gouvernement, le dispositif Petites Villes de Demain est porté nationalement par l'ANCT, l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. En Lyons Andelle, c'est le chef de projet, Trésor Maduma, qui accompagne les communes dans sa mise en place, sa gestion et son suivi.

Les Petites Villes de Demain en Lyons Andelle

Si en France, ce sont plus de 1 600 communes qui sont concernées, au niveau local cinq communes ont intégré le dispositif Petites Villes de Demain : Charleval, Fleury-sur-Andelle, Lyons-la-Forêt, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle. Comme pour les milliers d'autres communes françaises, c'est l'État qui a identifié les communes pouvant intégrer le dispositif et non l'inverse. Dans le cas de Lyons Andelle, il s'agit de 5 des 6 bourgs centraux. Les communes ont donc choisi de répondre à la candidature en commun, sous l'entité de la Communauté de Communes de Lyons Andelle et non individuellement.

Le projet étant porté de manière collégiale, il a fallu définir les thématiques qui rythmeront les travaux à mettre en place. Après un travail d'analyse, quatre grandes thématiques ont émergé : l'habitat ; les commerces et services de proximité ; le cadre de vie, espace public et patrimoine ainsi que les mobilités, avec en toile de fond, la transition écologique et énergétique.

Si les communes sont à l'initiative de ces axes de travail, les commerçants, associations et habitants ont aussi été concertés pour recueillir leurs attentes via un questionnaire et ainsi adapter les futurs projets aux besoins et envies de chacun des acteurs qui y vivent.

Au total, 16 actions ont été identifiées et seront menées dans le cadre des Petites Villes de Demain et 43 projets, encore en maturation, pourraient venir compléter la liste.

PVD, qu'est-ce qui va changer ?

Jusqu'en 2026, ces communes vont donc voir émerger des projets qui offriront à leur échelle un meilleur cadre de vie à leurs habitants.

Chacune d'entre elles va initier des transformations : réaménagement de la place du Besguay à Lyons-la-Forêt, réhabilitation de l'Église Saint-Nicolas à Pont-Saint-Pierre, rénovation du Lavoir de Charleval ou encore réaménagement de l'Hôtel de Ville de Fleury-sur-Andelle... S'il s'agit là d'un aperçu des projets qui vont être menés, d'autres ont déjà vu le jour comme l'espace de détente intergénérationnel à Romilly-sur-Andelle.

Vous souhaitez connaître et suivre ces nouveaux projets qui vont moderniser le territoire ? Suivez chaque trimestre leur avancée dans le [Lyons Andelle le Mag](#) !

Cet article a été rédigé dans le cadre du projet « reporter de territoire » soutenu par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales, un programme géré par la Région Normandie.

